Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 38

Artikel: Amour et réalité
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-214959

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

57me ANNÉE — N° 38. Samedi 20 septembre 1919.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 5 50 ; six mois, Fr. 3 — *Etranger,* un an, Fr. 8 20.
ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 20 septembre 1919. — Le Jeûne fédéral d'autrefois. — Carrousels (Mérine). — La féna dou brakonié (Luvi dou Prâ d'Amon). — Correspondance de guerre (suite). — Feuilleton : Du Jorat au St-Théodule (O. Badel), suite. — Boutades.

LE JEUNE FÉDÉRAL D'AUTREFOIS [1]

Mon grand-père me racontait que dans son temps, à Morges, le jour du Jeûne fédéral était solennellement célébré. La municipalité levait une section de grenadiers, commandée par le capitaine Soutter ; elle avait son poste au Manège (ancien atelier Wenger, ancien cimetière, où réside actuellement notre bon capitaine d'artillerie Brélaz, notaire). La section de grenadiers se divisait en deux. Une partie se trouvait dans une petite maison, malheureusement disparue, ancien poste de garde à l'entrée de la ville, placé entre l'église et la maison Leresche ; elle servait de logement au marguiller, famille Grivel, dont le dernier de la dynastie fut Marc. A 3 heures juste, la veille du Jeûne, nos bons grenadiers avec leurs gros shakos, parcouraient les rues ; au premier des établissements qui devaient être fermés par la loi cantonale, le sergent allait lever le péclet et il disait à son capitaine : « Tout est fermé, on ne risque rien ! » et il rentrait dans le rang. Le capitaine commandait : « Garde à vous, par le flanc droite, droite, portez armes ! » et ainsi de suite, la section constatait la fermeture de tous les établissements de la ville.

Il est samedi 14 septembre 1843, à 3 heures après-midi. Les deux petites cloches sont en branle, annonçant une prière au temple, à laquelle se rendent quelques vieilles demoiselles, une dizaine de bons vieux, quelques membres des conseils de l'Eglise et les paroissiens qui ont le temps d'y assister, car dans toutes les maisons c'est jour de grande revue. Les ménagères ont fort à faire ; depuis la cave au grenier, tout est balayé, récuré, nettoyé ; à la cuisine, les tabourets, les cassettes et les coquemars, il faut que tout soit propre comme un oignon. Les boutiques des maîtres d'état sont nettoyées à fond. Le soir, tout est calme, pas un bruit ne s'entend dans la rue, les chars ne circulent plus et l'on n'entendait pas encore les trompes d'automobiles. Les amis n'ont pas d'autres ressources que d'aller les uns chez les autres partager le verre de l'amitié.

Dimanche, à 8 heures du matin, toutes les cloches sont en branle. Messieurs les régents ont l'ordre de se remplacer simultanément pour lire des versets de la Bible en attendant les membres de l'Eglise nationale qui viennent en foule. Pour pouvoir s'asseoir au temple, il fallait y pénétrer longtemps avant la sonnerie. Il faut dire qu'à cette époque on ne parlait pas d'Eglise libre et de sectes de toutes les couleurs, pas même de la tente de la Convention ; celles-ci, plutôt que de faire du bien, amènent du doute dans les âmes, troublent les esprits et agitent les chrétiens.

A 8 heures trois quarts, pas une place dans notre vaste édifice n'est inoccupée ; les dames en retard — il y en avait déjà — se voient dans l'obligation d'aller chercher des chaises dans les cafés vis-à-vis, à la *Ville de Lyon* et à la *Comète*. Tout juste, un passage reste-t-il pour M. le premier ministre Leresche ; il monte en chaire et, après avoir lu le mandement, commence son sermon, assez... long. Ce jour-là, M. le pasteur est sévère, il dit tout ce qu'il pense de bon, il ne craint pas d'humilier ses ouailles en affirmant que les péchés des magistrats, les péchés du peuple souillent ce pays et ses habitants. Le pasteur dit les meilleures vérités qui partent de son cœur, après quoi l'assemblée entonnait le Psaume 51, *Miséricorde et grâce, ô Dieu des cieux*. Le culte se prolongeait jusqu'à 11 heures et demie. A la sortie, passaient tous les magistrats qui, au chœur du temple, avaient leurs places réservées et marquées. Au sermon du Jeûne, pas un magistrat, pas un fonctionnaire, n'aurait osé laisser sa stalle vide. La génération actuelle se souvient encore d'avoir lu sur les anciens bancs : *place de M. le président du tribunal, place de M. le préfet, place de M. le syndic*, et ainsi de suite à toutes les places.

A midi, deuxième sermon par le deuxième ministre, M. Gindroz, sermon qui dure jusqu'à deux heures ; ensuite, nouvelle lecture biblique par un instituteur jusqu'à trois heures et, après une suite de prières, les cultes se terminent à quatre heures.

Alors, seulement, tous rentrent à la maison pour attaquer le ou les gâteaux aux pruneaux ; toutes les familles, pauvres ou riches, avaient le leur. Un vieil arpenteur avait calculé que pour le canton de Vaud seul, tous les gâteaux réunis représentaient une surface de huit poses. Ensuite, tout est calme ; les amis se réunissent comme la veille et s'en vont tranquillement se reposer. Pour les jeunes gens, c'est un jour assez triste. A cette époque, on ne parlait ni de chemins de fer, encore moins d'automobiles. Tous les cafés étant fermés, ils devaient faire une lieue à pied pour se désaltérer ; à cette distance seulement, ils étaient considérés comme étrangers et avaient le droit de se faire servir.

Le Jeûne fédéral était le jour de sortie pour les aubergistes et les autres personnes empêchées de fermer boutique les dimanches. Chacun allait de son côté, beaucoup de familles de Morges allaient en Savoie ou ailleurs par le bateau ; une de ces familles avait pris la grand'mère, qui fut scandalisée de la façon dont on repectait le Jeûne fédéral de l'autre côté du lac et de la conduite des Savoyards. « Pense donc, Lisette, ces gens-là n'ont point de religion ; ils jouent aux quilles, dansent aux sons des harmonicas dans tous les cabarets ; aussi, si le bon Dieu est juste, ils seront punis comme ils le méritent. »

Le soir, les grenadiers font une dernière tournée ; tout est paisible, ils n'ont rien à dire. Pas un chat dans les établissements.

Le lundi, à 8 heures du matin, la cloche sonne pour la séance de la municipalité. C'est seulement à ce moment que les aubergistes peuvent rouvrir leurs établissements. Quelques rares clients vont boire ensemble un demi-pot, contents de leur Jeûne, mais ne désirant pas cependant qu'il se répète tous les dimanches.

[1] Extrait du *Journal de Morges* du 17 septembre 1912.

Amour et réalité. — Elle. — Certainement, ce me sera un bonheur de partager vos joies et vos soucis.

Lui. — Mais je n'ai pas de soucis.

Elle. — Quand nous serons mariés vous en aurez. — G.

La joie d'être grand-père. — Grand-père fait chevaucher son petit-fils sur ses genoux.

— Ça t'amuse ? demande la maman.

— Oui, mais j'aimerais mieux galoper sur un vrai âne. — G.

CARROUSELS

Les souvenirs d'enfan-an-ce
Ne s'effa-a-cent jamais.

Il y a cinquante ans aucune fête n'était complète sans carrousel, ou mieux manège de chevaux de bois, pour parler français.

Ces engins étaient alors modestes. La forme générale est cependant restée la même, c'est toujours un gigantesque parapluie en toile blanche qui tourne, mais c'est ce qui se trouve dessous qui a suivi le progrès !

Dans notre jeunesse, nous nous contentions, et comment, d'enfourcher de petits chevaux blancs, noirs ou alezans, à la crinière hérissée, aux yeux allumés et aux naseaux vermillonnés, les fillettes se plaisaient dans des caisses dénommées voitures. Ça coûtait *disse* pour grimper sur un cheval et *cinque* pour aller en voiture. Les tout petiots qui voulaient faire aux grands garçons étaient soigneusement attachés à leurs chevaux pour éviter les chutes. Et ça tournait sinon aussi bien qu'aujourd'hui, au moins dans le même sens, aux sons d'une modeste « segnôle » actionnée généralement par la femme ou la fille du propriétaire, qui moulait des airs que nous avons tous encore dans les oreilles. Deux hommes vigoureux faisaient tourner l'ensemble à force de bras. Et puis il y avait une potence extérieure à la piste du carrousel, à laquelle des boucles étaient fixées, boucles que l'on pouvait enlever avec un « poignard » ; lorsqu'on avait réussi à « cueillir » trois boucles, on avait droit à un tour gratis. C'était toujours les dégourdis, les bien bâtis (on ne disait pas encore les *costauds*) qui étaient favorisés.

Puis les choses changèrent ; on vit d'abord des carrousels à étages, avec quinquerne perfectionnée et chevaux plus allants, plus « pur sang » ; les véhicules en forme de palanquins étaient non plus habillés de vulgaire calicot, comme jadis, mais de velours pailleté. Un beau, bon et pacifique cheval (pas en bois celui-là) faisait marcher la machine. Alors les pauvres carrousels qui avaient le malheur d'avoir des concurrents pareils sur une place de fête tournaient à vide, tristement délaissés au son de leur lamentable et lugubre musique.